



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

La qualité des lacs et rivières vaudois est présentée dans une nouvelle édition des publications « De source sûre »

Les dernières campagnes de mesures de la qualité des rivières et des lacs vaudois font état d'une situation stable. L'ensemble de ces résultats est présenté dans les publications « De source sûre », éditées par le Département du territoire et de l'environnement. Les dernières éditions intègrent de nouvelles fiches détaillées.

Les derniers résultats des campagnes de mesure 2015 de la qualité des lacs et des rivières sont présentés dans les deux volets de la série « De source sûre ». Ces éditions mises à jour intègrent de nombreuses nouvelles informations sous forme de fiches thématiques portant sur l'incidence des rejets des stations d'épuration (STEP), les cas de pollutions aiguës, le suivi des températures et les sites de l'inventaire des poissons et des écrevisses. Pour les lacs, un graphique présentant l'évolution des concentrations de phosphore a été ajouté pour chaque plan d'eau.

La qualité, tant biologique que chimique, des rivières du canton fait l'objet d'un suivi assuré par la Direction générale de l'environnement (DGE). Des relevés sont ainsi effectués sur l'ensemble du territoire vaudois sur plus de 190 sites ainsi que sur 162 stations d'épuration (STEP). La qualité biologique des eaux, qui intègre toutes les conditions environnementales du milieu, basée sur la petite faune invertébrée, est jugée bonne à très bonne dans 76 % des cas. La qualité chimique, pour sa part, s'avère bonne à très bonne pour 37 % seulement des relevés, cela en raison, notamment, de l'impact des activités humaines sur les rivières.

La DGE est également en charge de la qualité des eaux des lacs vaudois (Brenet, de Bret, de Bretaye, des Chavonnes, de Joux et Lioson), alors que la surveillance des lacs de Morat, de Neuchâtel et Léman est régie par des conventions intercantionales ou internationales. Les différences entre ces plans d'eau rendent difficile l'établissement d'un bilan global. Les mesures effectuées permettent toutefois de souligner que les concentrations en phosphore poursuivent leur évolution à la baisse, tandis que subsistent toujours des problèmes de manque d'oxygène, notamment pour les lacs de Bret, de Joux et Morat.

L'amélioration de la qualité des eaux des lacs et des cours d'eau constitue un objectif du Département du territoire et de l'environnement. Le récent crédit cadre de 80 millions de francs accordé par le Grand Conseil destiné à financer le traitement des micropolluants dans des STEP régionalisées et modernisées permettra de poursuivre les efforts consentis jusqu'à présent dans ce domaine.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 15 mai 2017

**Renseignements complémentaires: DTE, Philippe Vioget, chef de la division Protection des eaux,
Direction générale de l'environnement, 021 316 71 80.
Documents disponibles sur www.vd.ch/rivieres - www.vd.ch/lacs**